

Image not found or type unknown



Séparation - appartement en indivision - indemnité d'occupation

Par c, le **20/12/2018** à **14:38**

Bonjour,

J'ai acheté en indivision un appartement avec mon ex-conjoint. à hauteur de 50/50.

Il quitte le domicile et me demande une indemnité d'occupation.

Dois-je lui verser tous les mois comme un loyer ?

Puis-je demander que la somme de ces loyers soit déduite de sa part au moment de la vente ?

Merci pour votre aide,

c.